

MAIRIE
de
OYTIER-SAINT-OBLAS



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE
Arrondissement de VIENNE
Canton LA VERPILLIERE

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE

Afin que la population soit associée à l'élaboration du plan local d'urbanisme, le conseil Municipal a fixé les modalités de concertation dans sa délibération de prescription le 25 juin 2010.

Le Maire et le Conseil Municipal invitent la population à participer à la réunion publique de concertation où seront présentés le plan de zonage et le règlement du Plan Local d'Urbanisme :

le Mercredi 09 mars 2022 à 19 heures
au Foyer rural

Participation sur inscription au préalable en mairie à l'adresse mairie.contact@oytier.fr ou par téléphone au 04.74.58.26.08

Mesures sanitaires en vigueur à la date d'envoi à la publication du présent avis :

- Pass vaccinal
- Port du masque obligatoire
- Capacité d'accueil de la salle : 120 personnes



Le Maire : René PORRETTA